QUI PEUT BÉNÉFICIER D'UNE SUBVENTION ?

- **Vous installez votre activité économique** et avez besoin de réaliser des travaux.
- **Vous êtes locataire** exploitant et souhaitez réaliser des travaux de modernisation et d'embellissement pour développer votre affaire.
- **Vous êtes propriétaire** d'un local en rez-de-chaussée et vous souhaitez le rénover pour accueillir une nouvelle activité commerciale ou artisanale.
- **Votre local est situé dans le quartier délimité sur le plan.**

BÉNÉFICIEZ DE SUBVENTIONS POUR LA RÉNOVATION DE VOTRE LOCAL

attribuées par la Ville de Lyon, l'Etat, la Région Rhône-Alpes et la Communauté Urbaine de Lyon

Quelles subventions ?

- Un soutien financier à hauteur de 50% du montant HT des travaux subventionnables,
- subvention maximum de 16000 € sous réserve d'acceptation du dossier.

Pour quels travaux ?

Pour améliorer et valoriser le local d'activité :

- embellissement des façades,
- rénovation et sécurité des vitrines,
- rénovation et mise aux normes des locaux (chauffage, électricité, sanitaire...)

Comment faire ?

Contacter la Mairie de Lyon pour :

- toute information détaillée sur le dispositif,
- déposer la demande subvention,
- être accompagné dans le montage du dossier et conseillé dans la réalisation des travaux.